

*Ces informations serviront à vérifier l'identité des stagiaires/participants le jour de la formation (et pour compléter le certificat SST si réussite aux épreuves certificatives).

*Conformément au décret n°2025-748 du 1^{er} août 2025, les organismes de formation sont dans l'obligation de déclarer les formations SST et AIPR sur le « passeport de prévention ». Pour cela, un décret du 20 novembre 2023, autorise les organismes de formation à collecter le numéro de sécurité sociale des stagiaires afin de renseigner le passeport de prévention. Si vous ne nous transmettez pas cette information, l'organisme de formation ne pourra pas inscrire les données réglementaires sur le « passeport de prévention ».

• **Est-ce que tous vos stagiaires/agents/adhérents savent :**

Lire

Ecrire

Comprendre le français

Utiliser une tablette ou un ordinateur (pré requis demandé pour l'AIPR uniquement)

• **Est-ce que l'un de vos salariés/agents/adhérents est reconnu en situation de handicap ?**

Oui

Non

Si oui, un entretien téléphonique sera convenu avec votre formateur en amont de la formation afin d'évaluer la situation de ce(s) salarié(s) et définir les mesures de compensation et le besoin d'aménagement particulier à ce(s) salarié(s).

Informations importantes

Pour la formation SST, l'INRS exige un minimum de 04 personnes par session.

L'organisme de formation Infra Prévention se réserve le droit d'annuler une session, si le nombre d'inscrits minimum à une session de formation n'est pas atteint.



**Pièce justificative à joindre à cette inscription pour les SST MAC uniquement :
copie du certificat SST en cours de validité du stagiaire**

Cette fiche d'inscription ne vaut pas convention de formation (elle vous sera transmise après réception de cette fiche d'inscription dûment remplie et signée). L'inscription sera définitive à la réception de la convention signée et de toutes pièces justificatives.

L'entreprise/ la collectivité / l'association certifie exacts les renseignements fournis dans ce document de 02 pages.

Fait à

Signature et tampon de l'entreprise/collectivité/association

Le

Document mis à jour le 03/02/3036 Indice 2